



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Algérie

Question écrite n° 21155

## Texte de la question

La reprise des vols d'Air France sur l'Algérie a, pour les Algériens, un caractère hautement symbolique, qui signifierait un signe de normalisation des relations entre les deux pays. De plus, comme l'a constaté une délégation de parlementaires au cours d'une mission effectuée en Algérie du 19 au 23 juillet 1998, le retour d'Air France conditionne, aux yeux des Algériens, celui des autres compagnies aériennes. Face à cette demande et conservant le souvenir dramatique de la prise d'otages d'un Airbus en décembre 1994, Air France souhaite obtenir des garanties de sécurité très fermes. Mme Odile Saugues souhaite connaître de la part de M. le ministre des affaires étrangères l'état d'avancement de ce dossier.

## Texte de la réponse

Toute décision concernant une éventuelle reprise de la desserte de l'Algérie par Air France, suspendue après le détournement d'un avion de la compagnie nationale et la prise d'otages intervenue en décembre 1994, est subordonnée à de nombreux paramètres, de nature politique, économique, technique et, surtout, de sécurité. Elle suppose notamment que la sécurité des passagers et des équipages d'Air France puisse être totalement assurée. Cette question a été évoquée lors des derniers contacts entre les ministères des affaires étrangères français et algérien. Les autorités algériennes sont convenues, à cette occasion, de la nécessité de procéder à un examen approfondi de l'ensemble des contraintes qui continuent de peser sur la reprise des liaisons aériennes entre la France et l'Algérie. Il n'appartient pas aux autorités françaises de décider, dans ce dossier complexe, en lieu et place de la compagnie nationale. Le Gouvernement français, qui est conscient de l'importance de la desserte aérienne entre la France et l'Algérie pour l'avenir de la relation entre les deux pays, est disposé à examiner cette question avec les autorités algériennes dès que la compagnie nationale y sera prête et que toutes les conditions précédemment mentionnées seront réunies.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Odile Saugues](#)

**Circonscription :** Puy-de-Dôme (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 21155

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 novembre 1998, page 6065

**Réponse publiée le :** 25 janvier 1999, page 424